

La Lutte Contre la Fraude à la DGDDI :

« Chers dirigeants », donnez-nous les moyens de vos ambitions ! (partie 2)



→ La lutte contre la fraude et la criminalité organisée à la DGDDI.

En première partie d'analyse (à lire [ici](#)), l'UNSA Douanes avait abordé l'ensemble des plans d'actions nationaux réalisés à la DGDDI : **tabacs, protection des intérêts financiers, viticulture et anti-contrefaçons.**

Dans cette seconde partie, nous apportons notre analyse sur les mesures prévues par nos dirigeants en matière de : **renseignement, ciblage, e-commerce et détection non intrusive.**

L'UNSA Douanes prend acte de cette volonté d'agir face à la menace grandissante en matière de trafics, que nous détaillons plan par plan ci-après.

Si l'ambition est légitime, la maison douane prend feu dans de nombreux métiers. Dès lors, nous exigeons des moyens plus ambitieux que le contrat d'objectifs 2025, avec l'augmentation substantielle en moyens humains, en matériels et en rémunérations.

→ La chaîne LCF pour les volets renseignement et ciblage

L'administration veut recentrer les CRPC sur leur cœur de métier, instaurer un pilotage de la communauté douanière du renseignement, avec pour objectifs de :

- Créer une filière métier « analystes du renseignement » et développer la culture Cyber au sein du réseau des CRPC.
- Mettre en place un pilotage par la sous-direction JCF du réseau des acteurs LCF de la Douane et animer la communauté métier renseignement par la création de réseaux.
- Développer et structurer le renseignement économique en douane, notamment au sein des bureaux de douane.
- Réactiver une dynamique de recrutement des sources humaines (aviseurs simples) dans les directions territoriales.

Pour l'UNSA Douanes, l'importance du Renseignement n'est plus à démontrer. Toutefois, cette matière ne peut se résumer au croisement de fichiers. Il faut alimenter les bases de données. Ainsi, pratiquer Le Renseignement est un métier, qui demande du personnel et des moyens, ainsi qu'une doctrine claire pour protéger les agents (gestion des aviseurs) et de la pratique avant d'être pleinement efficace.

Toujours dans une vision cohérente de la DGDDI, l'UNSA Douanes revendique le recentrage des CRPC vers plus d'opérationnel.

Nous incitons à la création d'analystes du renseignement depuis longtemps. Cette structure n'a pas vocation à devenir une cellule de pilotage, mais bel et bien un service d'appui technique et opérationnel aux services de terrain.

→ La stratégie de contrôle du e-commerce

Dans le cadre d'une feuille de route ministérielle sur les fraudes aux finances publiques, la douane doit s'organiser pour :

- Lutter contre la minoration de valeur dans le e-commerce et enrayer les soustractions sous douane.
- Établir la cartographie des entrepôts pour le contrôle douanier.
- Responsabiliser les plates-formes par la conclusion de partenariats avec l'administration douanière.

Le problème du e-commerce c'est son développement exponentiel : le volume et la parcellisation des flux.

La minoration de valeur des expéditions venues d'Asie peut s'expliquer par un panel de taxe à l'export alourdissant la valeur réelle, comme c'est le cas au départ de Chine.

Il conviendrait pour lutter efficacement contre ce phénomène d'avoir une politique cohérente au niveau européen pour endiguer cette pratique.

Un contrôle efficace passera d'abord par un renfort conséquent en emplois, avant toute amélioration des moyens techniques car il faudra toujours un agent pour ouvrir les colis !

→ La politique des équipements de détection non intrusive (LAPI/scanners)

Cette fois-ci, c'est dans le contrat d'objectifs 2022-2025 que la douane doit agir. Elle prévoit pour celadeux axes majeurs :

- L'acquisition de camionnettes scanner et de scanners industriels pour le contrôle du fret express et postal ainsi que pour intervenir dans les plateformes portuaires et aéroportuaires.
- La modernisation et l'extension du parc des capteurs de lecture automatisée des plaques d'immatriculation (LAPI).

Pour l'UNSA Douanes, le développement de moyens techniques n'est pas incompatible avec nos missions, mais ils ne peuvent remplacer les personnels.

En outre, les futures doctrines d'emplois devront s'assurer de respecter l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle des agents. La gestion des hit LAPI ne doit pas justifier des vacances à rallonge comme nous avons pu le constater trop souvent ces derniers temps. La technique est au service des agents et pas l'inverse !

